

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2025 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS :

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame GRIMAL, Monsieur BOURDIN, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Madame SEYTIER, Monsieur DI PERNA, Monsieur RIBIERE, Monsieur RICHER, Madame BRISSEZ, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE, Madame QUELIN, Madame MEYZONNY, Monsieur ABBES.

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :

Madame FALCON à Monsieur de BOISSIEU
Monsieur GRANJU à Madame SONNERY
Monsieur RIGAUD à Monsieur FABRE
Madame COULET à Monsieur GUEUR
Monsieur BECQUART à Monsieur FORTIN

ABSENTS :

Madame ARMAND
Madame ARBORE
Monsieur KARTAL
Madame ARENA
Madame PONCET
Monsieur LARBI

Le quorum est atteint.

Monsieur DI PERNA est désigné secrétaire de séance.

2025.05.11

**TRAVAUX DE SAUVEGARDE SUR LE SITE CASTRAL DE SAINT-GERMAIN
D'AMBERIEU : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 2025.04.31 DU 19 JUIN
2025 PORTANT APPROBATION DES TRAVAUX DE SAUVEGARDE ET DEMANDE
DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

(Rapporteur : Aurélie PETIT)
Nomenclature 7.8 Subventions d'équipement

Par délibération n° 2025.04.31 du 19 juin 2025, il avait été adopté le projet de travaux de sauvegarde et de recherches de financements sur le site de l'ancien château de Saint-Germain.

réception en préfecture
001-210100046-20250916-DEL_2025_05_11-DE
Date de télétransmission : 19/09/2025
Date de réception préfecture : 19/09/2025 1

Suite à de nouveaux éléments concernant les financements et leurs seuils, il convient de modifier le plan de financement initialement proposé :

Montant HT prévisionnel	État, DRAC : Études et travaux sur monuments historiques	Région Auvergne-Rhône-Alpes : Plan de préservation et de mise en valeur du patrimoine	Conseil Départemental de l'Ain : Aide au patrimoine historique bâti	Communauté de communes de la Plaine de l'Ain : Fonds de concours développement touristique	Fondation du patrimoine Souscription publique	Fonds propres de la commune
346 895 €	69 379 €	34 689 €	38 158 €	93 662 €	17 345 €	93 662 €

Le plan se retrouve ainsi modifié comme suit :

Montant HT prévisionnel	État, DRAC : Études et travaux sur monuments historiques	Région Auvergne-Rhône-Alpes : Plan de préservation et de mise en valeur du patrimoine	Conseil Départemental de l'Ain : Aide au patrimoine historique bâti	Communauté de communes de la Plaine de l'Ain : Fonds de concours développement touristique	Fondation du patrimoine Souscription publique	Fonds propres de la commune
346 895 €	69 379 €	34 689 €	48 565 €	93 662 €	6 938 €	93 662 €

La Commission Municipale **Culture et Patrimoine** lors de sa séance en date du **11 septembre 2025** a émis un avis **favorable**.

La Commission Municipale **Finances** lors de sa séance en date du **11 septembre 2025** a émis un avis **favorable**.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, **à l'unanimité, DÉCIDE** :

- D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel modifié tel que détaillé ci-dessus ;
- DE MODIFIER** la délibération n° 2025.04.31 du 19 juin 2025 portant approbation des travaux de travaux de sauvegarde et demande de participations financières de l'État et des collectivités territoriales ;
- DE SOLLICITER** la participation financière de l'Etat et des collectivités territoriales dans le cadre de leurs dispositifs respectifs ;
- D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir dans le cadre de ce dossier.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le **19 SEP. 2025**

Daniel FABRE
Maire d'Ambron-les-Bains



Philippe DI PERNA
Secrétaire de séance

